CONSEIL D'ETAT - RAAD VAN STATE
LEGISLATION - WETGEVING
L

20-05-1988

Transmis à M.
Overgemaakt aan de H.

ST. L. 17.905/2.

Deuxième chambre.

La demande d'avis, introduite le 2 mars 1987 par le Ministre de la Santé, de l'Enseignement et des Classes moyennes de la Communauté française, concernant une proposition de décret "fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux associations de parents d'élèves fréquentant des établissements scolaires de langue française", a été rayée du rôle le 19 mai 1988.